

Réf: Dossier 309685

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE  
KOU MASSI »

Siège ABIDJAN KOU MASSI, QUARTIER SOWETO, Lot  
360, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 22 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE D'ENSEIGNEMENT  
SECONDAIRE DE KOU MASSI »

Objet : Enseignement Secondaire général.  
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOU MASSI, QUARTIER SOWETO, Lot 360, Ilot 23

Dirigeant(s) M DJRIGA RENAUD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04429 du 06/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26505/GTCA/RC/2024 du 06/05/2024

